REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CHERS CONCITOYENS ET AMIS,

Le 23 novembre prochain, vous êtes appelés à élire un député pour la Circonscription de Périgueux.

Désignés une fois de plus comme candidats par notre Parti, nous vous remercions de la confiance croissante que vous n'avez cessé de nous accorder depuis près de 15 ans.

Vous le savez, les forces réactionnaires ont fait, ces mois derniers, de redoutables progrès auxquels nous nous sommes opposés avec vigueur.

Nous demeurons convaincus que l'union des forces républicaines, et notamment des communistes, des socialistes, des radicaux aurait permis de faire passer dans les faits les aspirations que vous aviez exprimées le 2 janvier 1956.

Malheureusement, il n'en a pas été ainsi parce que de nombreux élus ont tourné le dos à leurs promesses dès le lendemain des élections. Quant à nous, c'est la tête haute que nous nous présentons devant vous.

Nos adversaires sont obligés de reconnaître que nos paroles et nos actes ont toujours été en accord.

C'est dans la même voie que nous entendons continuer si — comme nous vous le demandons — vous nous accordez votre confiance le 23 novembre prochain.

Tous nos efforts seront consacrés à mettre un terme à l'avance réactionnaire, à réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, à défendre pied à pied les intérêts des petits, de tousceux qui vivent de leur travail, contre les gros, ceux qui vivent grassement du travail des autres.

Nous travaillerons sans relâche au regroupement indispensable de tous les républicains.

Quoique partisan d'une révision démocratique de la Constitution, nous considérons qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1. — **RELEVEMENT DU NIVEAU DES MASSES POPULAIRES** par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales.

- — Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire ;
- — Suppression des abattements de zones de salaires ;
- — Création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat ;
- — Aide aux petits et moyens paysans, afin de sauver l'exploitation familiale ; ce qui suppose :
  - — des prêts pour l'équipement et l'accession à la propriété ;
  - — l'institution d'une Caisse d'assurance contre les calamités agricoles et la mortalité du bétail, et, en attendant, des mesures d'aide efficace ;
  - — le paiement de la ristourne de 15 % sur l'achat de matériel agricole et l'amélioration de l'habitat rural ;
  - — la défense de nos cultures spécialisées (vigne - noix - tabac) ainsi que de l'élevage et de la production laitière.

2. — **PAIX EN ALGERIE PAR LA NEGOCIATION** avec ceux contre qui la France se bat et établir avec l'Algérie, comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée —, des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

C'est le seul moyen pour sauvegarder les intérêts de la France, permettre le retour des jeunes dans leurs foyers, épargner aux familles les deuils et l'angoisse.

3. — **POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et la course aux armements.

Il faut le faire pour éviter la destruction du pays et de l'humanité.

En Dordogne, où chaque commune atteste dans ses monuments aux morts ce que coûte la guerre, où tant de communes ont souffert directement de l'occupation (PERIGUEUX, ST-ASTIER, STE-MARIE-DE-CHIGNAC, MUSSIDAN, etc.).

Ainsi pourrait être aussi mis un terme à la présence déshonorante de généraux nazis (SPEIDEL - FOERTSCH) à la tête d'une partie de l'Armée française. Ainsi également pourraient être satisfaites les revendications matérielles et morales des Anciens Combattants, des Résistants, des Mutilés, des Veuves, des Orphelins, etc...

Vous avez trop souffert et trop combattu pour ne pas vouloir que la Patrie soit grande dans un monde pacifique.

4. — **REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre afin :

- — de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française.

Ce qui, outre les mesures indispensables sur le plan national, exige des mesures en vue de :

- — l'exploitation rationnelle des richesses du département : bois et dérivés, produits chimiques, cuirs et peaux, chaux et ciments, etc... ;
- — l'utilisation rationnelle du gaz de Lacq dans toute la Dordogne ;
- — la prospection systématique des ressources du département en pétrole et éventuellement en uranium.

Ces mesures permettraient de maintenir en Dordogne un complément industriel à l'économie agricole et à limiter l'exode rural.

- — de donner à la famille et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

Pour cela, il faut obtenir pour les Offices départementaux et locaux d'H.L.M. des crédits suffisants. Aider la construction familiale par tous les moyens.

Obtenir le respect des engagements pris envers les emprunteurs du Crédit Foncier et autres organismes.

5. — **GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE** par la réforme démocratique et laïque de l'Enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

Des mesures sont urgentes dans ce département :
— Aborder enfin la construction de l'Ecole Normale mixte à PERIGUEUX ;
— Construire à Périgueux le grand stade attendu par les sportifs et la population ;
— Obtenir des subventions pour les clubs sportifs, les Auberges de la Jeunesse, les Associations culturelles, les activités laïques, etc...

6. — **RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :**

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, liberté de la presse et de réunion ;
— par le contrôle du peuple sur ses élus ;
— par une large autonomie communale et départementale et la réforme des finances locales.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

Tel est le programme à la défense duquel nous entendons consacrer nos efforts.

Il est conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la Nation.

La loi électorale a pour unique objet de nous écarter de l'Assemblée. Nous en appelons à chacun, à chacune d'entre vous en leur demandant de ne pas permettre une telle injustice.

Répugnant aux questions de personnes, nous dirons peu de choses des autres candidats. L'essentiel est que voter pour l'un d'eux c'est renoncer à tout changement.

M. CAILLE est le candidat de R. LACOSTE qui aggrava la guerre en Algérie alors qu'il avait été élu pour faire la paix, qui fit le lit des factieux d'Alger après avoir juré son attachement à la démocratie.

M. ROUSSEAU, dont le Gaullisme s'accommode du patronage de G. BONNET, est manifestement plus apte aux gesticulations que dévoué au bien public. Son inaptitude et sa carence au Conseil Municipal de Périgueux et au Conseil Général n'ont d'égal que sa volonté d'obtenir des mandats électifs dont il recherche les honneurs sans en accepter les charges.

M. LAGOUBIE, qui s'est adjoint un homme de BONNET comme suppléant, est le représentant de M. LAFOREST dont l'activité aussi inutile que coûteuse caractérise ce dont notre peuple ne veut plus.

M. GERMAIN, après avoir été M.R.P. fut Jeune République, le voici à nouveau candidat de PFLIMLIN et BIDAULT, des formations contre lesquelles il lutta hier.

Quant à M. LAVIGNE, inconnu en Dordogne, il a attendu cette consultation pour manifester son attachement au bien public.

Ces sentiments seraient mieux compris s'ils s'étaient manifestés d'une façon moins intéressée.

PAR-DELA LES APPETITS QUI LES DIVISENT ET LES OPPOSENT, NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS DETERMINER PAR RAPPORT AUX INTERETS DE NOTRE PAYS ET DE NOTRE PEUPLE.

En sollicitant votre confiance, nous vous demandons de donner à votre vote le sens de l'attachement à la Patrie et aux institutions républicaines.

PRONONCEZ-VOUS :

POUR LA VICTOIRE DE DE LA REPUBLIQUE !

POUR L'AVENIR DE LA FRANCE !

PERON Yves

Ouvrier du Bâtiment

DEPUTE SORTANT

Ancien Conseiller Général - Conseiller Municipal

Juge à la Haute Cour de Justice

Capitaine d'Infanterie (réserve) - Croix de guerre (2 citations)

Médaille de la Résistance

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

FEYTOU Henri

Propriétaire exploitant

Maire **de Saint-Médard-de-Mussidan**

Ancien Conseiller Général

APPEL DU COMITE DE PATRONAGE

Nous sommes des maires, des élus municipaux, des responsables d'organisations syndicales ouvrières et paysannes, d'organisations de jeunesse, d'anciens combattants et victimes de la guerre, des locataires.

Divers par nos préoccupations, nous le sommes par nos opinions.

Nous nous adressons cependant ensemble aux électrices et aux électeurs de Périgueux pour leur demander de bloquer, dès le premier tour de scrutin, leurs suffrages sur le nom de M. Yves PERON.

Notre souci commun est d'avoir un député compétent, honnête et dévoué. Ce que nous savons de l'activité de M. Yves PERON dans les assemblées municipales, départementales et nationales nous a déterminé à dire qu'il était dans cette consultation électorale le plus digne de représenter la Circonscription de Périgueux.

C'est pourquoi nous vous demandons :

DES LE PREMIER TOUR, SANS ABSTENTION, VOTEZ ET FAITES VOTER YVES PERON !

LE COMITE DE PATRONAGE.

P.S. — Les dimensions de cette circulaire ne permettent pas d'y joindre la liste des signataires. Celle-ci sera communiquée à la presse.

ÉRIGUEUX - IMP. MODERNE, 29, RUE DES JACOBINS